DEPARTEMENT
DE L'ESSONNE
Arrondissement
d'Etampes
Canton d'Arpajon

N°	2025	088

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOISSY-SOUS-SAINT YON

DATE DE CONVOCATION
07 novembre 2025

DATE D'AFFICHAGE
18 novembre 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 25

PRESENTS : 15

VOTANTS : 23

L'an deux mille vingt-cinq
Le treize novembre à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle de la Grange aux Anneaux à Boissy -Sous-Saint-Yon en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PICHON, Maire.

Etaient présents : M. PICHON Jean–Marc – Mme MOUNOURY Aurélie – M. IBOUADILENE Francis – M. LOURS Xavier – Mme COURTOIS Cécile – M.GAUTHIER Dominique – M. DA SILVA Frédéric – M. REYNAUD Max – M. FAUCHÉ Fabien – Mme HEMON Alexandra – Mme BLAIZE Sophie – Mme DUCHOSAL Christine – M. DUCHOSAL Frédérick– M. DORIZON Maurice – M. LION Robert.

Absent(e)s représenté(e)s :

Mme MOAL Sylvie représentée par
M. REYNAUD Max

M. GOFF Jullian représenté par
M. LOURS Xavier

M. LAURENT Eric représenté par
M. PICHON Jean–Marc

M. TISCHENBACH Thierry représenté par
M. IBOUADILENE Francis

Mme BILIEN Carine représentée par
M. LION Robert

Mme PEDRONO Anne-Marie représentée par
M. DORIZON Maurice

Mme BONNASSEAU Patricia représentée par
Mme COURTOIS Cécile

M. CHAMPION Patrick représenté par
M.GAUTHIER Dominique

Absent(e)s non représenté(e)s : Mme LEROMAIN Nadège – Mme SCACCHI Anne.

M. GAUTHIER Dominique a été désigné secrétaire de séance.

DÉLIBERATION PONCTUELLE
PORTANT CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL
POUR FAIRE FACE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ
(en application de l'article L332-23-1° du code général de la Fonction Publique)

Publié le : 14/11/2025 16:38 (Europe/Paris)
Collectivité : Boissy-sous-Saint-Yon
https://www.intramuros.org/boissy-sous-saint-yon/documents_administratifs/44345

Le Conseil Municipal,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code général de la fonction publique, notamment l'article L.332-23 1°

VU le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale.

VU la nécessité de faire face à un accroissement temporaire d'activité au sein du service scolaire suite à la création d'une 6ème classe à l'école maternelle,

CONSIDERANT que cette situation justifie le recrutement d'un agent contractuel pour une durée déterminée,

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission Finances, Ressources Humaines et Affaires Générales, en date du 10/11/2025,

Après en avoir délibéré,
À l'unanimité,

DECIDE :

- La création d'un emploi non permanent à temps non complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'adjoint technique territorial relevant de la catégorie hiérarchique C.

 Cet emploi sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 12 mois allant du 17 novembre 2025 au 16 novembre 2026.

 Cet agent assurera l'entretien des locaux à l'école maternelle suite à la création de la 6ème classe à raison de 1 heure par jour les jours d'école.

- PRECISE que la rémunération sera calculée par référence à l'indice brut 367, indice majoré 366 du grade de recrutement

DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget de la collectivité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
091-219100856-20251113-DEL2025-088-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 14/11/2025

Le Maire,

Jean-Marc PICHON

Publié le : 14/11/2025 16:38 (Europe/Paris)
Collectivité : Boissy-sous-Saint-Yon
https://www.intramuros.org/boissy-sous-saint-yon/documents_administratifs/44345